



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Secrétariat général*

COMITE POUR L'HISTOIRE PREFECTORALE

**Le Comité pour l'histoire préfectorale**

**organise le deuxième de ses colloques**

**sur « les préfets et l'administration territoriale pendant la Seconde guerre mondiale »**

Le Comité pour l'histoire préfectorale, placé auprès du ministre de l'Intérieur, a décidé, à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, d'**organiser en 2016 un programme de colloques thématiques sur l'administration territoriale pendant la Seconde guerre mondiale.**

Coordonné par Marc-Olivier BARUCH, directeur d'études à l'E.H.E.S.S, ce programme ambitionne, dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur l'administration préfectorale, d'« *exposer, de comprendre et de discuter les contraintes, les choix et les motivations de ceux qui eurent à diriger l'administration territoriale du pays, sous Vichy et l'Occupation* » :

Un premier colloque s'est tenu à Lyon les 20/21 janvier dernier. Il a permis d'analyser le profil des préfets de Vichy et d'évoquer les figures politiques et administratives lyonnaises de l'époque,

**Le 2<sup>ème</sup> est organisé à Caen les 17 et 18 mai prochains pour analyser :**

- **les politiques de répression et d'exclusion de Vichy**
- **les comportements des préfets**, entre collaboration, résistance et ambivalences,

Un colloque de clôture est prévu à l'automne à Paris, autour de la personnalité d'Adrien TIXIER, qui fut, aux côtés du général de Gaulle, l'un des principaux artisans du rétablissement de la légalité républicaine, pour aborder les questions institutionnelles et mémorielles.

Organisés sur un jour et demi, ces colloques ambitionnent, au-delà du strict cadre scientifique, de fournir une analyse circonstanciée de l'époque, à destination d'un large public, réunissant notamment universitaires, fonctionnaires et étudiants.

Les collègues, et plus particulièrement les membres de l'association, sont cordialement invités à participer à ce colloque, dont le programme détaillé sera prochainement mis en ligne sur le site « histoire » du ministère.